



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Appel aux créanciers lors d'un concordat/assemblée des créanciers

Date de publication: SHAB - 02.03.2020

Numéro de publication: NA03-0000000395

Canton: VD

Entité de publication:

Christophe Savoy, Rue du Casino 4, 1400 Yverdon-les-Bains

Swissims Resort SA

Débiteurs:

Swissims Resort SA
CHE-113.166.449
Route des Collonges 10
1854 Leysin

Remarques juridiques:

Les créanciers sont invités à annoncer leurs créances (valeur à la date du sursis concordataire provisoire) par écrit au point de contact en communiquant au commissaire les moyens de preuve dans le délai indiqué. Les créanciers qui ne signalent pas leurs créances ou qui le font en retard sont exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 LP).

Publication selon la LP.

Date de l'octroi du sursis : 17 décembre 2019.

Commissaire au sursis : Christophe Savoy, Case postale 218, 1401 Yverdon-les-Bains

Délai : 3 mois

Fin du délai: 03.04.2020

Délai pour les productions : 1er avril 2020, sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat

Point de contact:

Christophe Savoy
Rue du Casino 4, P.O.B. 218, 1401 Yverdon-les-Bains
1400 Yverdon-les-Bains